

Quotient :

NOM :

Prénom :

HIVER 2018



Lagord

Extérieur

GROUPE : 7/10 ans



JOURNÉE INTERCENTRE

Lundi 12 février			Mardi 13 février			Mercredi 14 février			Jeudi 15 février			Vendredi 16 février			TOTAL			
Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	J	JR	½ J	½ JR

**JOURNÉE INTERCENTRE A
L'HOUMEAU RETOUR 17H30**

**AM : COURSIVE
DEPART : 13H00**

Lundi 19 février			Mardi 20 février			Mercredi 21 février			Jeudi 22 février			Vendredi 23 février			TOTAL			
Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	Matin	Repas	A/midi	J	JR	½ J	½ JR

Calcul de l'acompte

Total présences

Coût journalier

Montant total

				Total

CESU / ANCV :X..... € = €

Espèces : Reçu N° = €

FEVRIER

Banque :

Tireur :

N° du chèque :

Montant : €

Lu et approuvé, Signature :

CONTRAT DE RESERVATION VACANCES DE HIVER 2018

NOM de l'adhérent :

Adresse :

Le centre Socio Culturel vous présente ce contrat de réservation afin d'organiser le recrutement du personnel en fonction du nombre d'enfants, de préparer les programmes d'animation et de limiter les désistements de dernier instant préjudiciables à l'organisation.

Ce contrat permet d'assurer un meilleur suivi du règlement des familles.

ATTENTION :

Toute inscription est subordonnée au règlement préalable des sommes dues au centre

Depuis janvier 2011, nous utilisons un nouveau logiciel de gestion. Pour optimiser son utilisation en terme de réservation et facturation, nous remplaçons le **chèque de caution par un chèque d'acompte**.

Le montant de cet acompte sera calculé à partir du nombre de jours ou demi-journées avec ou sans repas au tarif défini à partir de votre quotient, comme Lagord ou extérieur. Ces critères n'ont pas changé par rapport au précédent contrat.

TARIF ACCUEIL PERIPHERIQUE	Q0/Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
MATIN (7H30 - 8H30)	0,88 €	1,01 €	1,12 €	1,22 €	1,28 €	1,35 €	1,42 €
SOIR (17H30 - 18H30)							

Votre chèque sera saisi au moment de la facturation (fin de mois). En cas de différence entre le montant de l'acompte et celui de la facturation : un avoir ou un solde sera indiqué sur la facture

ACCUEIL DES ENFANTS

7H30 - 9H30

13H15 - 13H45

17H - 18H30

(sauf le vendredi 17h30)

ACCUEIL ADMINISTRATIF PENDANT LES VACANCES

LUNDI 8H45-12h00 / 13H45-18H30

MARDI 8H45-12H00 / 13H45-18H30

MERCREDI 8H45-12H00 / 13H45-18H30

JEUDI 8H45-12H00 / 13H45-18H30

VENDREDI 8H45-12H00 / 13H00-17H30

IMPORTANT :

Les absences non justifiées par certificat médical, au-delà d'une journée, entraîneront une facturation au tarif journalier habituel.

La réservation devient effective après la signature du présent contrat et du versement de l'acompte.

Lagord le,

Madame

NOM Prénom :
Lu et approuvé, signature

Monsieur

NOM Prénom :
Lu et approuvé, signature

Le Centre Socio Culturel
La Directrice